

SOMMET



de l'économie sociale
et solidaire

MONDIALISER SOLIDAIREMENT

Bilan, enjeux et perspectives



Document du comité **Mondialiser solidairement**
En vue du Sommet de l'économie sociale et solidaire

Septembre 2006

Coordination du comité de travail :

- René Lachapelle, GESQ
- Sylvain Matte, CECI

Coordination de la rédaction :

- René Lachapelle, GESQ
- Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale
- Nathalie Guay, ARUC

Membres du comité Mondialiser solidairement:

- Chantal Aznavourian, Chantier de l'économie sociale
- Jean-Pierre Chicoine, OXFAM
- Jean-Sébastien Dufresne, Chantier de l'économie sociale
- Linda Gagnon, SUCO
- Claude Giles, UPADI
- Roch Harvey, CECI-Uniterra
- René Lachapelle, GESQ
- Sylvain Matte, CECI
- Karel Ménard, SUCO
- Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

Recherche documentaire et statistique :

- Chantal Aznavourian, Chantier de l'économie sociale
- Guirec Derrien, ARUC
- Nathalie Guay, ARUC
- René Lachapelle, GESQ
- Sylvain Matte, CECI
- Nancy Neamtan, Chantier de l'économie sociale

Mondialiser solidairement

Bilan, enjeux et perspectives

Introduction	4
1. De quoi parle-t-on?	4
1.1 Économie sociale et solidaire	5
1.2 Économie sociale, développement des communautés et solidarité internationale	7
2. L'économie sociale québécoise et la mondialisation : éléments de bilan de la dernière décennie	8
2.1 L'intégration de la dimension internationale dans les activités des divers réseaux et organisations de l'économie sociale et solidaire	8
2.2 La convergence des efforts entre les OCI et les organisations québécoises de l'économie sociale et solidaire	11
2.3 La contribution du Québec à la construction de réseaux internationaux	13
3. L'évolution inquiétante de l'aide internationale	15
3.1 Transformation de l'aide canadienne	15
3.2 Le contexte international et la Déclaration de Paris	18
3.3 Les impacts de la politique canadienne sur les pratiques de solidarité internationale en économie sociale et solidaire	19
4. Les enjeux d'une mondialisation solidaire	20
4.1 Une nouvelle définition du développement	20
4.2 La construction de réseaux continentaux d'économie sociale	22
4.3 Le RIPESS	25
5. Des actions pour mondialiser solidairement	26
5.1 Mener des campagnes d'éducation populaire	26
5.2 Universaliser le 0,7 % à la solidarité internationale	26
5.3 Contribuer à la promotion de l'économie sociale et solidaire en contexte anglo-saxon dans le cadre du <i>North American Network for Social Economy</i>	26
5.4 Développer des ressources techniques et des outils financiers appropriés sur la base de rapports égalitaires	27
5.5 Renforcer la capacité du GESQ de soutenir la convergence des efforts québécois	27
Pour en savoir plus	28

Introduction

Au printemps 2006, quelques réseaux et grandes organisations œuvrant dans le domaine de la coopération internationale se sont joints au comité *Mondialiser solidairement*, sous la coordination du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), en vue du Sommet sur l'économie sociale et solidaire qui aura lieu les 16 et 17 novembre prochain. Plus de 110 organisations ont également été contactées afin de mieux saisir l'ampleur des liens entre la coopération internationale et l'économie sociale. Une quarantaine d'organisations nous ont retourné le questionnaire, nous permettant de mieux illustrer nos propos. Le Forum (avril 2006) et l'Université d'été (juin 2006) du GESQ nous ont permis de pousser l'analyse des enjeux et perspectives. Enfin, une recherche nous a permis de documenter certains des éléments retenus.

Nous souhaitons susciter des réactions et de valider les conclusions du comité afin d'en arriver à un bilan et des stratégies qui fassent consensus parmi les acteurs qui se donneront rendez-vous lors du Sommet de l'économie sociale et solidaire.

Les rencontres du comité ont permis de confirmer la volonté de mettre de l'avant un développement qui ne se mesure pas seulement par la croissance économique, mais par l'amélioration des conditions de vie des populations et de leur capacité de prendre en main leur milieu. C'est l'objectif prioritaire des acteurs engagés dans une démarche de solidarité à l'échelle mondiale.

Depuis quelques années, les acteurs de l'économie sociale et solidaire d'ici s'allient aux organisations de coopération internationale (OCI) et s'investissent dans des relations Nord-Sud. De même, les OCI se reconnaissent dans le mouvement de l'économie sociale et solidaire par le démarrage de projets qui favorisent le développement endogène des communautés. Ce rapprochement a grandement profité aux acteurs québécois et a contribué au rayonnement du Québec en matière d'économie sociale et de solidarité internationale sur la scène mondiale. Or, ces acteurs font face à de nombreux défis qui relèvent bien souvent des orientations politiques de l'aide au développement, ce qui entraîne des effets à plusieurs niveaux. C'est principalement autour de ces éléments que s'articule cette réflexion présentée dans ce document afin d'identifier les enjeux et les stratégies permettant de les relever.

1. De quoi parle-t-on?

Le Québec a une longue tradition en économie sociale et en soutien à l'économie sociale dans le cadre de l'action internationale. Depuis plusieurs années, des organisations de coopération internationale québécoises se sont appuyées sur des stratégies et des actions maintenant reconnues comme étant de l'économie sociale et solidaire. La forte tradition de développement de l'économie sociale de même que l'absence de passé colonialiste dans la présence des Québécoises et Québécois sur la scène internationale du développement local, sont des facteurs qui expliquent la reconnaissance dont jouit la contribution québécoise sur la scène d'une mondialisation solidaire.

1.1 Économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'initiatives économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers d'initiatives dans les pays du Nord comme du Sud. Les Rencontres de Lima (1997) et de Québec (2001) ont retenu la définition qui affirme que

... l'économie sociale et solidaire place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.¹

Cette définition renvoie à un ensemble de pratiques fort diversifiées mais qui ont en commun les actions suivantes :

- a) allier une activité productive et la satisfaction des besoins des populations en répondant prioritairement à des besoins sociaux plutôt qu'au rendement du capital;
- b) produire des biens ou des services en mettant activement à contribution des populations ou des segments de populations au sein de collectivités et de réseaux de base qui reposent sur et favorisent la participation des femmes et des hommes;
- c) constituer à l'échelle locale, régionale et nationale, mais aussi internationale, des réseaux organisés sur des bases de concertation et de coopération plutôt que de décision et de contrôle;
- d) contribuer à faire émerger de nouvelles régulations économiques et sociales c'est-à-dire des modes collectifs et démocratiques de gestion des entreprises et du développement.

L'économie sociale et solidaire englobe toutes les activités qui reposent sur

- Une propriété collective impartageable;
- Le partage de la richesse produite en fonction des personnes plutôt que du capital;
- La liberté d'adhésion et la gestion démocratique;
- L'autonomie de décision et de gestion par rapport à l'État.

Elle comprend aussi les activités de micro entreprises ou de petites entreprises qui, tout en étant de propriété privée, s'inscrivent dans des rapports sociaux ou une structure collective de développement de collectivités locales ou régionales.

Aucun secteur n'est étranger aux initiatives d'économie sociale et solidaire. Elles évoluent aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, aussi bien dans le secteur dit informel que dans le secteur dit formel. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative mais souvent elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent la force de travail plutôt que le capital et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes. L'économie sociale participe à une

¹ Déclaration de Lima, 1997, voir le site : <http://www.uqo.ca/ries2001/LesRencontres/Lima/DecLima.pdf>

économie plurielle et questionne les façons traditionnelles d'envisager le développement, qui privilégie le « tout au privé » ou le « tout au public ».

Les exemples suivant illustrent ce que sont ces organisations, généralement des initiatives de la société civile dans les différents secteurs de l'économie :

- la création ou le maintien d'emplois dans les *talleres de producción* en Amérique latine, les groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest, les entreprises d'insertion en Europe et au Québec;
- le développement agroalimentaire par des groupements villageois, des coopératives de producteurs, des syndicats de producteurs agricoles;
- la commercialisation des produits et intrants agricoles par des greniers villageois et des banques de céréales, des systèmes collectifs de mise en marché tels la gestion de l'offre, et la promotion de la souveraineté alimentaire;
- les activités culturelles développées par les troupes de théâtre, les coopératives artistiques, les entreprises de mise en marché des productions artisanales, les écoles de formation aux arts de la rue ou les autres formes de production artistique;
- la commercialisation collective de l'artisanat par des associations féminines en Inde, des groupements d'artisans en Amérique andine, le commerce équitable entre le Nord et le Sud;
- l'épargne et le crédit solidaire dans les tontines en Afrique et en Asie; les coopératives d'épargne et de crédit et les caisses villageoises en Afrique francophone; les *credit unions* dans les pays anglophones; les systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine; les coopératives financières dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord; les fonds de placement éthiques et autres fiducies pour soutenir l'expansion des entreprises;
- les services collectifs de santé dans les associations de santé communautaire, les cases de santé et les mutuelles de santé en Afrique; les coopératives de santé en Amérique latine; les mutuelles en Europe et en Amérique du Nord; les coopératives de santé au Japon et en Asie;
- la protection collective de l'environnement par les associations de reboisement; les entreprises d'assainissement urbain en Afrique et en Amérique latine, les ressourceries et autres entreprises sociales de récupération et recyclage au Nord comme au Sud;
- l'habitat collectif réalisé par des associations et coopératives d'auto construction en Amérique latine et des associations de quartier en Afrique, des coopératives d'habitation dans les pays du Nord;
- la sécurité alimentaire assumée par les cuisines collectives et les jardins communautaires en Amérique latine, au Québec et ailleurs;
- les associations et organisations locales de développement aussi bien en milieu rural qu'urbain;
- etc.

L'économie sociale et solidaire est donc un concept englobant qui renvoie à un large spectre d'initiatives. Elle repose sur l'équité et constitue en ce sens une action contre l'exclusion, le sexisme et le racisme. Elle s'appuie sur des politiques publiques favorables qu'elle travaille à développer voire à coproduire, et elle contribue à la démocratisation des États. Elle constitue une alternative à l'entreprise privée dans des secteurs d'activité qui ne doivent pas être soumis à la marchandisation, et dans lesquels l'État, tout en assumant ses responsabilités de régulation et de redistribution, n'intervient pas directement dans la dispensation des services. Par son activité marchande d'utilité sociale dans les secteurs lucratifs, l'économie sociale et solidaire prend sa place dans le marché et contribue à faire en sorte que, à terme, l'ensemble de l'activité économique soit solidaire.

1.2 Économie sociale, développement des communautés et solidarité internationale

Pour contrer l'exclusion au Nord comme au Sud, les initiatives d'économie sociale et solidaire contribuent au premier développement, celui d'une économie qui transige par les systèmes locaux d'échange permettant l'émergence de marchés élémentaires, de petites boutiques et de petits ateliers de production. Tout cela forme les bases indispensables et les ressorts sans lesquels le développement et l'accès à une autre échelle de l'activité économique deviennent impossibles. De nombreuses initiatives de développement local et d'économie sociale au Sud comme au Nord travaillent au renforcement de ce premier développement, faisant ainsi la preuve qu'il est possible, à partir de stratégies misant sur l'économie populaire réellement existante, d'amorcer ce premier développement.

Parce qu'elles entretiennent des liens étroits avec les collectivités locales et les milieux où elles sont implantées, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont souvent les mieux placées pour reconnaître et interpréter les nouveaux besoins, et pour y répondre de façon concertée. Elles sont le lieu d'émergence de véritables innovations sociales, souvent reprises par les secteurs public et privé.

Comme le note l'AQOCI, « la multiplication relativement récente des ONG du Sud constitue un développement majeur qui devrait entraîner une modification profonde des relations des ONG du Nord avec le Sud »². C'est ce qui favorise que les projets de coopération et de solidarité internationale portés par les organisations québécoises se reconnaissent comme de l'économie sociale. Dans le cadre du sondage effectué auprès de quarante et une (41) organisations québécoises, nous avons constaté que les vingt et une (21) organisations de coopération internationale (OCI) qui ont répondu au questionnaire supportent toutes, sauf pour une, des initiatives d'économie sociale et solidaire au Sud. Dans l'ensemble des acteurs qui ont répondu à notre enquête –OCI, acteurs de l'économie sociale, mouvements sociaux, secteur académique et autres–, 85% supportent des initiatives d'économie sociale et solidaire au Sud. Des entreprises d'économie sociale dont la mission première se situe au Québec, s'investissent de plus en plus dans des partenariats avec des organisations parentes du Sud.

Ce faisant l'économie sociale répond

² États généraux de la coopération et de la solidarité internationales, Guide pour les consultations régionales, mai 2006, p.3.

*[...] à des besoins sociaux avec la visée d'offrir la perspective coopérative, mutualiste ou associative au développement économique de régions ou de pays du Sud délaissés par le développement économique dominant. Ici c'est la logique sociale de la solidarité internationale Nord-Sud et Sud-Sud qui prévaut davantage que la logique économique d'affronter le marché économique international.*³

2. L'économie sociale québécoise et la mondialisation : éléments de bilan de la dernière décennie

L'essor du mouvement de l'économie sociale durant la dernière décennie a permis de renforcer la capacité des acteurs québécois de contribuer à une mondialisation solidaire à travers des échanges, des projets concrets et la construction de réseaux dans la sphère de l'économie sociale et solidaire. Ce renforcement s'est fait à trois niveaux : premièrement, à travers l'intégration de la dimension internationale dans les activités des divers réseaux et organisations de l'économie sociale et solidaire au Québec, deuxièmement, par la mise en réseau au Québec des divers acteurs de l'économie sociale et la convergence des efforts entre les organisations québécoises de l'économie sociale et les organisations québécoises de la coopération internationale (OCI), et, troisièmement, grâce à la contribution significative du Québec à la construction du Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS).

2.1 L'intégration de la dimension internationale dans les activités des divers réseaux et organisations de l'économie sociale et solidaire

Cette tendance a connu un essor important depuis dix ans. Certaines de ces démarches de coopération sur le plan international ont été portées individuellement par des entreprises ou organismes. D'autres ont été portées par un ensemble d'acteurs et de réseaux et ont eu un impact significatif sur le rayonnement et la construction de réseaux d'économie sociale et solidaire sur le plan mondial.

La Marche du Pain et des Roses, au printemps 1995, et les revendications pour des « infrastructures sociales » ont donné, en quelque sorte, le coup d'envoi à ce rayonnement du Québec. C'est parce que le gouvernement péquiste de l'époque évoquait les impératifs de compétitivité de l'économie québécoise sur le marché mondial afin de justifier la timidité de certaines des réponses aux groupes de femmes, notamment celle concernant le salaire minimum, que celles-ci, réunies autour de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), décidèrent d'investir la scène mondiale. Depuis lors, la Marche mondiale des femmes, un réseau féministe mondial d'action contre la pauvreté et la violence envers les femmes né de cette initiative, entreprend diverses actions à plusieurs échelles différentes, du local au global, grâce à la participation de plus de 6000 groupes répartis dans 163 pays et territoires.⁴

Puis, l'accord de coopération France-Québec, initié par les Premiers ministres français et québécois de l'époque Lionel Jospin et Lucien Bouchard en 1997, a permis à

³ Favreau Louis, René Lachapelle, Gérald Larose et Yves Vaillancourt. (2005) *L'internationalisation de l'économie sociale au Québec*, p. 8. En ligne (visité le 08/11/05) : www.alternatives.ca

⁴ Voir le site : <http://www.marchemondiale.org/>

plusieurs grands réseaux (Chantier de l'économie sociale, CCQ, ARUC-économie sociale, CSN) de poursuivre des échanges avec des réseaux français sur une période de trois ans en collaboration avec des acteurs gouvernementaux.

Cette présence en Europe a contribué à une reconnaissance de l'expérience québécoise en économie sociale dans plusieurs forums européens et internationaux. Soulignons notamment des contributions québécoises à deux rencontres européennes de l'économie sociale et solidaire organisées dans le cadre de l'Union européenne, à l'Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale (INAISE) et à plusieurs réunions et conférences de l'OCDE ainsi qu'au Bureau international du Travail.

Soulignons également la visite au Québec de nombreuses délégations internationales venant de l'Afrique, de l'Amérique Latine et de l'Europe afin de mieux connaître l'expérience québécoise.

Plusieurs de ces visites, ainsi que des missions d'acteurs québécois à l'étranger, ont mené à la formalisation d'ententes entre des réseaux. On peut citer, à titre d'illustration, l'entente de partenariat entre le Chantier de l'économie sociale et le Forum brésilien d'économie solidaire (2006) ou l'entente de partenariat entre le Réseau québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC (RQIIAC) et Uniterra-Mali (secteur santé) dont fait partie la Fédération nationale des associations de santé communautaire du Mali (FENASCOM). Réunies à Montréal en novembre 2004, à l'occasion de la Première rencontre internationale francophone, les entreprises d'insertion de Belgique, de France, de Suisse et du Québec, ainsi que leurs regroupements nationaux, concluent leur semaine de travail avec une déclaration commune affirmant, entre autres, que

*face à la mondialisation néo-libérale des marchés, les entreprises d'insertion veulent promouvoir une solidarité internationale; (...) et de ce fait, les signataires affirment enfin leur volonté de mettre en réseau leurs entreprises membres et de poursuivre les échanges internationaux qui enrichissent leurs pratiques d'insertion.*⁵

Le CCQ est membre de l'Alliance coopérative internationale (ACI), une association indépendante et non gouvernementale qui regroupe, représente et assiste les coopératives du monde entier. Fondée à Londres en 1895, elle compte 226 organisations membres dans 89 pays et dans tous les secteurs d'économie. Toutes ces coopératives regroupent plus de 800 millions de personnes dans le monde. En septembre 2005, M. Alban D'Amours, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins a été élu au conseil d'administration de l'ACI à titre de représentant de l'ensemble du mouvement coopératif canadien.

Pour sa part l'Union des producteurs agricoles (UPA) est membre de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), qui représente plus de 600 millions d'exploitations agricoles familiales. Le président Laurent Pellerin affirme

Dans un monde où l'agriculture est délaissée, au Nord comme au Sud, où l'aide publique au développement va de moins en moins à ce secteur vital de l'économie, et alors que la majorité des personnes démunies vivent toujours en milieu rural, nous devons absolument nous serrer les coudes,

⁵ Déclaration de Montréal, 21 octobre 2004, voir site du CEIQ www.collectif.gc.a

nous regrouper plus que jamais et travailler tous ensemble pour améliorer le sort de tous les paysans de la planète. Et c'est le rôle des organisations agricoles du Nord de coordonner leurs interventions afin de soutenir efficacement leurs vis-à-vis des pays en développement. Une mission que j'entends poursuivre avec vigueur et conviction.

http://www.upa.qc.ca/fra/salle_presse/document.asp?id=2798&idRubrique=37

Les grands mouvements sociaux, comme les syndicats, développent des activités de solidarité sous plusieurs formes, citons par exemple, l'Alliance Syndicat Tiers-Monde de la CSN. Il s'agit d'un fonds spécial, alimenté par une cotisation volontaire des membres CSN de 1 cent de l'heure, destiné à financer des projets de développement centrés sur l'autosuffisance alimentaire. De plus, la CSN apporte son appui à diverses organisations, internes et externes. Signalons deux terrains prioritaires d'intervention de la CSN dans le domaine international au cours des dernières années: la Marche mondiale des femmes et le Sommet des Peuples des Amériques de Québec en 2001. Le Service de la solidarité internationale de la FTQ a été créé en 1990, à la suite d'une première entente avec le Congrès du travail du Canada (CTC). Il prévoit le financement de programmes d'éducation au développement et de projets de coopération avec des organisations syndicales de pays en voie de développement, particulièrement en Afrique francophone et à Haïti.

La contribution des organisations et entreprises d'économie sociale

Au-delà de l'action des grands réseaux et en dépit du fait qu'il s'avère plus difficile pour les entreprises d'ici de déployer des actions concrètes à l'international compte tenu du temps et des moyens financiers requis pour de telles opérations, de nombreuses initiatives de coopération internationale ont été menées par des acteurs locaux ou par des réseaux d'entreprises collectives du Québec.

Des entreprises québécoises mettent du temps et des moyens financiers dans des partenariats effectifs avec des entreprises du Sud. L'expérience d'Insertech est à cet égard significative. L'entreprise a contribué à la reproduction de son expérience dans cinq provinces d'Argentine. Cela a obligé le conseil d'administration à changer d'échelle de référence et il a fallu beaucoup de bénévolat pour adapter les savoir-faire développés ici. L'Association québécoise des CPE s'est engagé dans un partenariat avec le Jardin culturel de Niaga (Sénégal) grâce à la connaissance d'une directrice de CPE aussi bien de la réalité sénégalaise que des capacités du réseau québécois. Le jumelage entre Saint-Élisabeth (1 450 habitants dans Lanaudière) et Sanankoroba (Mali) a inspiré des initiatives similaires qui permettent à trente-huit villages québécois de générer plus d'un million de dollars investis dans des projets d'une centaine de villages du Mali (SUCO-Mali).

La contribution des milieux de la recherche

Les milieux de la recherche ont contribué d'une manière significative à ces avancées. La proximité plus importante entre les chercheurs et les organisations de la société civile qui s'est développée au Québec depuis dix ans a favorisé de façon générale la multiplication des actions liées à l'économie sociale. En contrepartie, les acteurs sur le terrain ont saisi l'importance de cette collaboration et ont contribué à la valorisation de la recherche en économie sociale et solidaire dans le contexte de la mondialisation. Cette alliance a également permis de développer une analyse non-complaisante de nos

actions, de systématiser les savoirs ainsi que de mieux se situer par rapport au champ de l'économie sociale et de la coopération internationale.

Cette contribution des chercheurs est enracinée dans les pratiques de certains acteurs de l'économie sociale québécoise depuis plusieurs décennies comme l'illustre la contribution du CIRIEC Canada (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives) à la recherche et réflexion sur l'économie collective dans le cadre du CIRIEC International. Il faut aussi mentionner la participation de chercheurs québécois dans des instances comme le Bureau international du tourisme social ou le Bureau international du travail.

Plusieurs initiatives se sont ajoutées au cours de la dernière décennie : participation des chercheurs de l'Alliance de recherche université-communautés (ARUC) aux échanges Québec-France (1997-2000); colloque *Économie sociale et développement local* à Grenoble, en décembre 2002, qui a abordé formellement la question des partenariats Nord-Sud; formation du réseau de recherche *Création de richesses en contexte de précarité* auquel participent des chercheuses et chercheurs de quatre continents; développement d'un axe Nord-Sud dans l'ARUC innovation sociale et développement des communautés; productions de l'ARUC économie sociale; site web en développement international de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS); projet sur la lutte à la pauvreté, l'économie sociale et les politiques publiques entre le Québec et l'Argentine avec des chercheurs de Concordia, de l'Université de Montréal, de l'INRS et de l'UQAM.

Ces actions significatives s'ajoutent aux liens soutenus depuis plusieurs années entre le secteur académique et les acteurs de l'économie sociale. La participation des chercheurs à des conférences et activités de formation organisées par l'OCDE a permis de partager l'expérience québécoise, notamment dans le contexte des économies en transition en Europe centrale et de l'Est..

2.2 La convergence des efforts entre les OCI et les organisations québécoises de l'économie sociale et solidaire

Des programmes de partenariats qui permettent la mise en relation d'organisations non-gouvernementales (ONG) du Sud avec celles du Québec et du Canada constituent de nouvelles formes de coopération. Carrefour canadien international, Développement et Paix, SOCODEVI, CECI-Uniterra, et plusieurs autres organismes ont de nombreuses années d'expérience de coopération et de solidarité internationale avec des partenaires du Sud dans le domaine de l'économie solidaire. Des mouvements comme le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ), qui milite pour la souveraineté alimentaire avec le soutien de l'UPA-Développement international (UPA-DI), et le développement d'institutions de crédit soutenu par Développement international Desjardins (DID) sont des illustrations de la contribution significative d'OCI du Québec à l'économie sociale au Sud. La mise en place d'une alliance agricole réunissant l'UPA-DI, le CECI et SOCODEVI témoigne de l'engagement des organisations québécoises de coopération internationale à mettre leurs ressources en commun afin de faire avancer leurs dossiers. Cela illustre également la volonté de mieux arrimer le secteur de la coopération au Québec à celui des OCI.

La dynamique de collaboration entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire du Québec et les organisations québécoises de coopération internationale (OCI), représente un gain significatif de la dernière décennie. Cela s'est fait à mesure que les organisations de coopération internationale se sont reconnues comme engagées dans des initiatives d'économie sociale. D'une part parce que l'économie sociale est devenue au Québec un concept fédérateur, mais aussi parce que la transformation des enjeux en coopération internationale oblige à rechercher une meilleure convergence des efforts.

Cette convergence s'est exprimée clairement lors de la 2^e Rencontre sur la globalisation des solidarités à Québec en 2001 et son prolongement dans la préparation de la 3^e Rencontre à Dakar en 2005. L'action terrain des OCI québécoises s'inscrit dans l'économie sociale solidaire par la promotion du développement endogène des communautés du Sud dans des dizaines de pays. Ces communautés sont engagées dans des initiatives d'économie sociale solidaire, même si elles n'en portent pas toujours le nom. On peut donc affirmer que les OCI du Québec et des centaines de leurs partenaires terrain au Sud se reconnaissent comme des acteurs de l'économie sociale solidaire.

Les pratiques de commerce équitable illustrent bien ce phénomène de convergence entre acteurs de l'économie sociale et organisations de coopération internationale. Par exemple, Plan Nagua, une OCI québécoise distribue depuis 1998 des produits certifiés équitables, principalement dans la région de Québec, auprès de détaillants, restaurateurs, bureaux et écoles. Au Nord, cette démarche s'accompagne également d'activités d'éducation populaire et d'actions de solidarité qui embrassent des réalités locales comme des problématiques globales. Afin de renforcer la vitalité du commerce équitable au Québec, Plan Nagua mise sur des partenariats avec des acteurs de l'économie sociale et de la coopération internationale.

Au Sud, le commerce équitable permet la prise en charge locale du développement des communautés. Plan Nagua travaille à la mise en place de programmes de formation et à l'achat d'équipement afin que les coopératives ou associations améliorent leur production et leur productivité en respectant les besoins de la communauté. Des programmes de prévention et de formation ainsi que la mise en place d'écoles et de garderies favorisent un développement économique au service des populations. À titre d'exemple, le commerce équitable a permis à une fédération de producteurs de café de la République dominicaine d'augmenter ses ventes de produits équitables de 36% en 2005 et l'on prévoit une augmentation de 46% en 2006.

Sous la marque Équita, OXFAM-Québec rend accessible café, sucre, riz et chocolat équitables et réussit à susciter des groupes d'achats par l'entremise des CDC de diverses régions du Québec.

Le CECI, via son programme Uniterra, et Dix mille villages permettent de faire le lien entre le développement local et le commerce équitable, tout en soutenant un programme d'insertion au Québec. Dix mille villages est *un projet à but non lucratif qui lutte contre l'exploitation des ressources humaines au Sud et fait la promotion du commerce équitable au Nord.*⁶ Cette entreprise a vu le jour en 1946 aux États-Unis grâce au travail bénévole de Edna Ruth Byler. À l'époque, celle que l'on appelait la « Needlework Lady », vendait des produits artisanaux de Porto Rico, de la Palestine et

⁶ Voir le site (visité le 03/08/06) : <http://www.dixmillevillages.com/propos.htm>

d'Haïti depuis le coffre de sa voiture. Actuellement Dix mille villages vend des produits d'artisanat et des denrées alimentaires en provenance de coopératives et de groupes de plus de trente (30) pays en développement d'Asie, d'Afrique et des Amériques. Depuis sa boutique de la rue St-Denis, l'entreprise rejoint 60 000 artisans. C'est le cas aussi dans les quarante et un (41) établissements semblables au Canada et dans la centaine d'autres aux Etats-Unis. En 2005, les ventes se sont élevées à plus de 20 millions de dollars US, en augmentation de 25% par rapport à l'année précédente.

La boutique de la rue St-Denis dresse, après cinq ans d'existence, un bilan positif de ses activités. En plus d'avoir dépassé du double les prévisions de son plan d'affaire, Dix mille villages a accueilli 200 bénévoles pour faire de la sensibilisation auprès des clients et développé un programme d'insertion au travail pour les femmes immigrantes. Enfin, grâce à ses partenariats avec le CECI, l'organisme accueille à l'occasion des artisans en provenance d'Afrique et d'Amérique du Sud afin de renforcer ses partenariats ou d'en créer de nouveaux.

La convergence des réseaux d'acteurs locaux et des OCI constitue une avancée majeure pour la mondialisation de l'économie sociale et solidaire. Dans le développement de partenariats Nord-Sud, le savoir-faire des OCI en matière d'accompagnement des processus de développement dans une perspective interculturelle, leur connaissance des terrains et d'un grand nombre d'acteurs locaux du développement au Sud constituent une ressource précieuse pour les entreprises et regroupements d'économie sociale qui cherchent à s'investir dans des relations de coopération et de solidarité internationale.

2.3 La contribution du Québec à la construction de réseaux internationaux

La démarche la plus structurante de la dernière décennie pour le développement de réseaux internationaux fut sans aucun doute la participation québécoise dans le processus Lima – Québec - Dakar. Cette démarche a eu un impact sur les collaborations à l'intérieur des frontières québécoises ainsi que sur les liens avec le reste du Canada et avec des partenaires de plusieurs continents. Elle a également eu un impact sur la présence de l'économie sociale et solidaire dans des forums internationaux, notamment au Forum social mondial (FSM) et elle a permis la constitution du Réseau international de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS).

En 1997, à l'invitation d'un réseau péruvien qui deviendra par la suite le Groupe réseau d'économie solidaire du Pérou (GRESQ), une délégation québécoise a participé à la première Rencontre internationale sur la globalisation des solidarités à Lima (Pérou). Cet événement regroupait des acteurs de l'économie sociale et solidaire de vingt-trois (23) pays. Lors de cette rencontre, les participants ont défini l'économie sociale et solidaire comme un ensemble d'activités et de pratiques économiques à finalité sociale qui contribuent à bâtir une nouvelle manière de penser et de vivre l'économie. La délégation québécoise s'est alors engagée à être l'hôte d'une deuxième rencontre qui s'est finalement tenue à Québec en 2001.

Le GESQ, issu de cet engagement de donner suite à la Rencontre de Lima, constitue au Québec un pôle rassembleur des diverses filières de solidarité Nord-Sud : le Chantier de l'économie sociale, le Conseil de la coopération du Québec, des mouvements sociaux

(CSN, Relais Femmes, etc.), des ONG de solidarité internationale (CECI, OXFAM, SUCO, SOCODEVI, etc.), les milieux de la recherche et depuis peu les élus locaux (UMQ). L'arrivée au conseil d'administration en 2006 de l'Union des municipalités du Québec et de l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI) a confirmé l'importance du GESQ comme lieu de convergence des forces et des initiatives.

Le GESQ a mobilisé plusieurs partenaires québécois, canadiens et internationaux dans la préparation de la deuxième Rencontre internationale de la globalisation des solidarités, tenue à Québec en octobre 2001. Cette rencontre a regroupé plus de 400 personnes venant de 37 pays qui se sont entendues sur le contenu d'une déclaration ⁷, sur la création d'une commission internationale de liaison ainsi que sur le projet de tenir une troisième rencontre du même type à Dakar en 2005.

La Commission internationale de liaison (CIL) se voulait un mécanisme de liaison pour assurer un suivi à la dynamique initiée à Lima. La CIL a décidé lors de sa première rencontre à Dakar, en décembre 2002, de désigner la dynamique Lima – Québec - Dakar sous le nom de Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS), ce qui rend compte à la fois de la visée spécifique de promotion de l'économie sociale et solidaire, et des modalités de fonctionnement sur la base d'une coopération entre des réseaux continentaux issus de réalités culturelles diverses.

La 3^e Rencontre à Dakar en novembre 2005 a permis de franchir un nouveau pas dans la mise en place de ce réseau intercontinental. Organisée conjointement par le Groupe sénégalais d'économie sociale solidaire (GSESS) et le RIPESS, cette rencontre a réuni 1 250 personnes en provenance de 68 pays. Elle a permis, entre autres, la mise en réseau et la valorisation, notamment sur le continent africain, de nombreuses initiatives locales d'économie solidaire. Elle fut aussi l'occasion de contacts directs entre entreprises d'économie sociale et solidaire du Nord et du Sud.

Le Québec a joué un rôle central dans l'ensemble de cette démarche. Le GESQ a été des plus actifs pour mobiliser les partenaires du Québec et du Canada autour de l'évènement de Dakar. Des organisations québécoises comme Développement et Paix et le CECI ont apporté un support déterminant à l'organisation et à la tenue de l'évènement. L'Agence canadienne de développement international (ACDI), sollicitée via le CECI par le GESQ et le RIPESS, a appuyé financièrement la participation de représentants du Sud. Enfin, Oxfam-Québec a sollicité et obtenu l'appui du grand réseau Oxfam pour compléter le financement de l'évènement. Geste concret de solidarité, plusieurs OCI et organisations du Québec ont appuyé la participation du Sud à cette rencontre. Ce soutien québécois n'enlève rien au fait que la tenue et la réussite de cette rencontre majeure sont attribuables à l'investissement humain et à l'énergie considérable déployés par les partenaires africains.

La création du GESQ et la démarche préparatoire de Québec ont eu un impact positif sur l'évolution du débat au sein de rencontres plus larges. L'analyse proposée dans *Résister et construire* ⁸, le document de préparation à la rencontre de Québec en 2001,

⁷ Voir <http://www.uqo.ca/ries2001/LesRencontres/Quebec/documentation2001.html>

⁸ En ligne : <http://www.uqo.ca/ries2001/LesRencontres/Quebec/Conjoncture.html> (visité le 03/08/06)

a contribué au passage de l'antimondialisation à l'altermondialisation dans le cadre du Forum social mondial. Dès le Forum social mondial de 2002, le GESQ est entré dans la brèche ouverte par le Forum social brésilien pour discuter des contributions de l'économie sociale à la réalisation d'un autre monde. Le GESQ a joué un rôle significatif lors de la fondation du RIPESS à Dakar en décembre 2002 et a contribué à donner plus de visibilité à l'économie sociale dans les Forums sociaux mondiaux de 2003 et 2004. Cette tendance a culminé lors de l'édition de 2005 du Forum social mondial alors que l'économie sociale occupait en entier l'un des onze espaces thématiques du FSM et où une large part des produits mis en vente sur le site provenait d'entreprises d'économie sociale.

Le GESQ a ainsi contribué à renforcer le volet constructif d'une autre mondialisation. Sur le terrain des alternatives Nord-Sud concrètes, le commerce équitable est sans contredit celle qui illustre le mieux cette tendance et connaît les progrès les plus rapides, alors que la mise en place d'outils de soutien au développement et de financement à l'échelle internationale, de même que la reconnaissance par les États de l'économie sociale et solidaire à travers leurs politiques publiques, sont des processus qui exigent plus de temps et passent par des démarches plus complexes.

3. L'évolution inquiétante de l'aide internationale

L'évolution de la conjoncture dans le domaine de la coopération internationale pose des défis de taille pour les OCI et les acteurs et partenaires de l'économie sociale et solidaire. Comme le souligne l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI), l'évolution des politiques canadiennes en fonction de l'Agenda international de l'efficacité de l'aide (AIEA) constitue un environnement difficile pour les partenariats Nord-Sud.

3.1 Transformation de l'aide canadienne

Dès sa fondation en 1968, l'ACDI a fait des ONG ses partenaires pour le développement au Sud en cofinçant les projets soutenus par ces organisations et des programmes d'éducation du public au développement international. Cette façon de fonctionner a permis de soutenir des projets terrain et de renforcer la société civile au Sud dans sa capacité de prise en charge, non seulement dans les situations de crise, mais également à travers des stratégies de développement local durable et d'économie sociale.

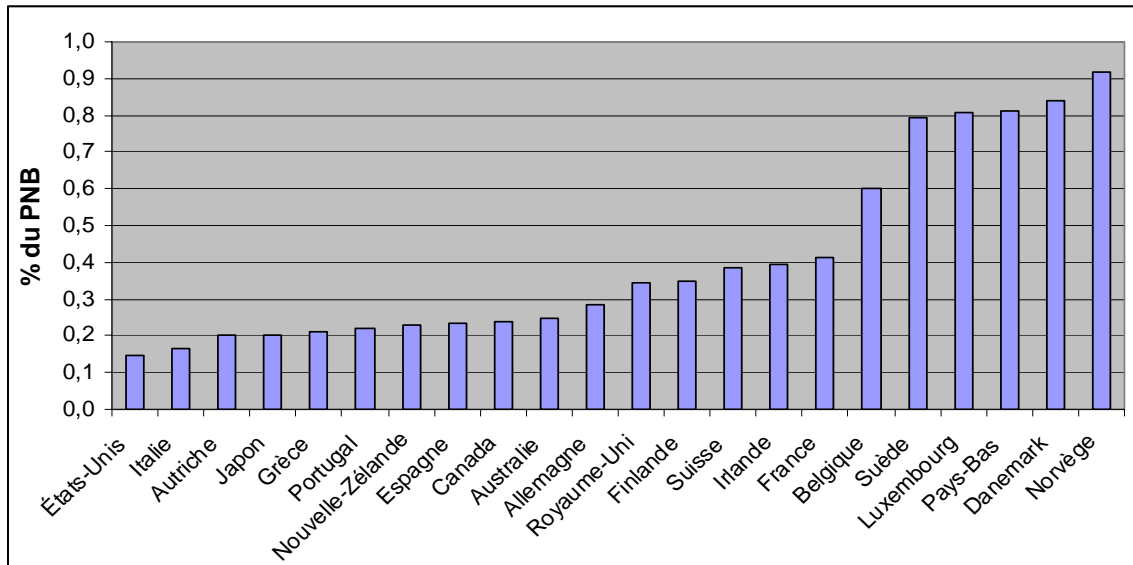
Toutefois, au cours des années 1980, l'on a vu s'imposer la croyance selon laquelle l'économie mondialisée allait contribuer au développement au Sud en favorisant la croissance économique. Le slogan *Trade, Not Aid* est particulièrement évocateur du poids de l'idéologie néolibérale sur les orientations de développement en coopération internationale. Cette orientation s'accompagna d'une baisse des fonds destinés à l'aide.

L'aide publique au développement (APD) pour l'ensemble des pays donateurs est passée de 59 milliards \$ en 1990 à 52 milliards \$ en 1999. Alors qu'on y allouait 0,35 % du PIB dans les années 1980, elle est tombée à 0,24 % en 1999.⁹ En 2003, parmi les 22 pays de l'OCDE, seulement 5 pays accordaient plus de 0,7 % de leur PIB à l'APD (voir graphique 1). Les États-Unis sont bons derniers avec seulement 0,15 %.

⁹ AQOCI (2006), p. 18.

Au Canada, le début des années 1990 fut caractérisé par des compressions budgétaires en aide internationale. L'aide publique au développement ne représentait en 2004 que 0,27 % du PIB, soit à peine la moitié en termes de pourcentage du 0,53 % du PIB de l'année 1975. Comme le démontre le graphique 2, sauf quelques soubresauts, la tendance est à la baisse malgré la volonté affichée du gouvernement canadien en 1995 de se rapprocher de l'objectif de 0,7 p. 100 du produit national brut (PNB) lorsque la situation financière du Canada le permettra.¹⁰

Graphique 1
Pourcentage du PNB des pays de l'OCDE versée à l'APD en 2003



Source : Panorama des statistiques de l'OCDE 2005 – ISBN 92-64-00820-9 – © OECD 2005" : <http://ocde.p4.siteinternet.com/publications/doifiles/302005042P1T091.xls>

Enfin, malgré son importance pour l'autosuffisance des pays, l'agriculture, qui était l'une des priorités pour l'aide publique au développement en 1985-86 a presque complètement disparu par la suite des priorités sectorielles de l'aide canadienne. En 2005, le nouvel énoncé de politique étrangère du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) divulguait les nouvelles priorités sectorielles de l'aide canadienne :

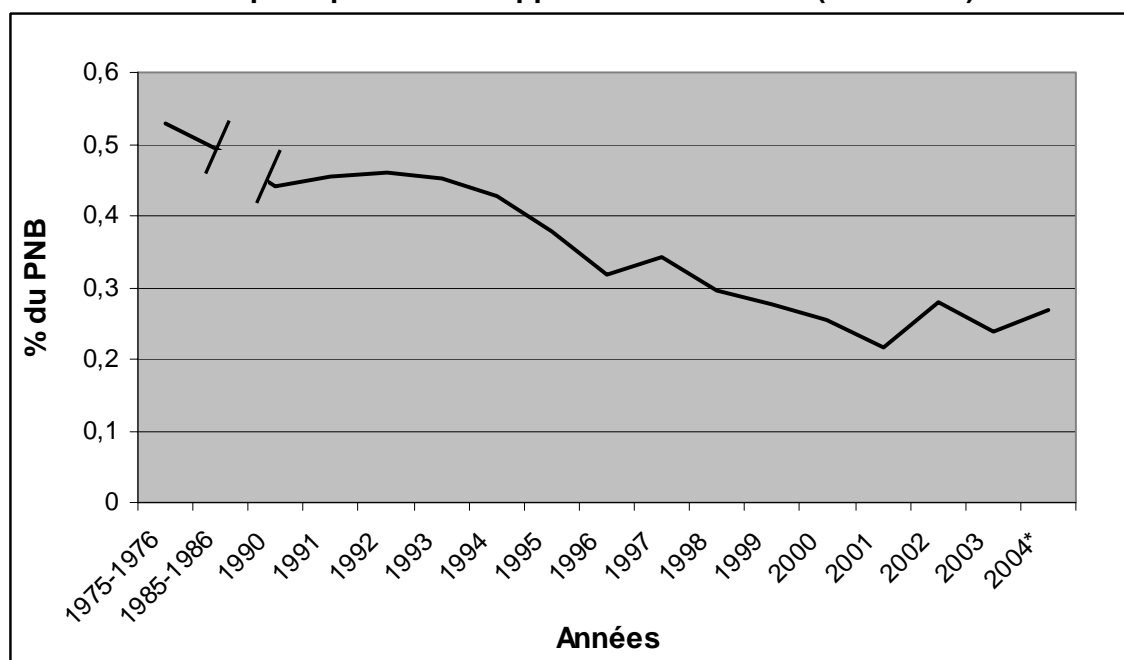
- 1) promotion de la bonne gouvernance ;
- 2) amélioration de la santé ;
- 3) renforcement de l'éducation de base ;
- 4) soutien au développement du secteur privé ;
- 5) promotion de la viabilité de l'environnement ;

¹⁰ Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada (1995). *Le Canada dans le monde. Le cadre stratégique de la politique étrangère du Canada* (Chapitre VI Aide internationale). En ligne (visité le 02/08/06) : http://www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/cnd-world/menu-fr.asp

- 6) avancement vers l'égalité entre les sexes, lequel est un thème transversal pour les cinq secteurs de concentration.¹¹

Le nouveau millénaire fut accompagné d'une augmentation de l'aide aux pays en développement à l'échelle mondiale. Dans le cadre du Sommet du millénaire des Nations-Unies, en l'an 2000 à New York, on lança les *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD) dans le but de réduire de 50 % l'extrême pauvreté à l'horizon de 2015. Cependant, quelques années suffirent pour effectuer un constat décevant en termes de résultats.

Graphique 2
Aide publique au développement canadienne (1975-2004)



Source : AQOCI (2006) ¹²

L'atteinte des OMD est compromis faute d'investissements nécessaires, mais également à cause de la dynamique qui s'est installée à l'échelle mondiale au lendemain du 11 septembre 2001. La guerre contre le terrorisme a relégué les OMD au second plan et mis en priorité la sécurité. Elle a aussi contribué à politiser l'aide aux pays en voie de développement en la mettant au service de la prévention du terrorisme fortement identifié à l'islamisme radical. Cette nouvelle dynamique est bien visible dans le choix des deux principaux receveurs de l'aide canadienne pour l'année 2003-2004, soit l'Irak (121M \$) et l'Afghanistan (99M \$).¹³

¹¹ Agence canadienne de développement international (2005). *Énoncé de politique internationale du Canada. Fierté et influence : notre rôle dans le monde - Développement*. Gouvernement du Canada, 37 p.

¹² *La coopération internationale canadienne depuis 1985. Tendances et perspectives*, p. 7, citation de *Panorama des statistiques de l'OCDE 2005* – ISBN 92-64-00820-9 – © OECD 2005 <http://ocde.p4.siteinternet.com/publications/doifiles/302005042P1T091.xls>.

¹³ AQOCI (2006), *Loc.cit.*, p. 24.

3.2 Le contexte international et la Déclaration de Paris

Au cours des années 1990, la Banque Mondiale, grâce au poids que lui confère le titre de plus grand pourvoyeur financier pour les pays du Sud, a pris les commandes des grandes orientations de l'aide au développement. En mettant l'accent sur la bonne gouvernance et le développement de relations de gouvernement à gouvernement, afin de mettre en œuvre les stratégies de lutte contre la pauvreté des États du Sud, elle pavait la voie à l'adoption de la *Déclaration de Paris* et de l'Agenda international d'efficacité de l'aide (AIEA).

La *Déclaration de Paris*¹⁴, adoptée le 2 mars 2005, ouvre la porte à un changement d'approche dans le domaine de l'aide internationale en remettant en devant de scène la coopération de gouvernement à gouvernement, dans le but de s'attaquer aux profonds problèmes de gouvernance de certains États. Selon cette approche, il est préférable de financer les programmes gouvernementaux des pays du Sud qui permettent le développement de la société civile et sa participation au développement national, plutôt que de miser sur les projets issus de la société civile. Cette façon de faire encourage la responsabilisation des États du Sud pour qu'ils soutiennent un développement endogène. Dans ce contexte, les gouvernements qui ne font pas preuve d'une bonne gouvernance peuvent voir diminuer considérablement leurs chances de recevoir de l'aide.

L'AIEA rejoint la *Déclaration de Rome* et celle de Monterrey. Issue du Sommet mondial sur l'alimentation en 1996, la *Déclaration de Rome* visait, entre autres, à assurer une meilleure coordination et harmonisation de l'aide selon le principe d'efficacité. L'accord final du Sommet de Monterrey, en 2002, engageait les représentants des pays présents à multiplier les efforts efficaces pour atteindre les OMD :

*Les pays riches présents au sommet de Monterrey sur le « financement du développement » se sont engagés à lever les obstacles commerciaux et à accorder une aide accrue, ainsi qu'un allègement de la dette significatif, aux pays en développement qui se lancent dans des réformes politiques et économiques d'envergure.*¹⁵

L'AIEA, avec comme objectif prioritaire de réduire la pauvreté de façon durable, valorise des principes de gestion et d'éthique, notamment :

- La durabilité et l'efficacité supposent la *prise en charge locale*. Cela exige un modèle de coopération axé sur le changement et l'accompagnement par opposition au simple transfert de ressources;
- Travailler en fonction des systèmes des pays hôtes au lieu de les contourner;
- Travailler au niveau des systèmes plutôt qu'au coup par coup, avec une approche holistique, globale;

¹⁴ Ces informations sont tirées de la présentation de Réal Lavergne, analyste à l'ACDI, *Agenda international d'efficacité de l'aide (AIEA), société civile et économie sociale*, dans le cadre de l'Université d'été du GESQ, le 7 juin 2006 à l'UQAM.

¹⁵ PNUD (2003), « Comment atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici 2015 : le « Pacte » proposé trace la voie », *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, 8 juillet. En ligne (visité le 08/08/06) : http://hdr.undp.org/reports/global/2003/francais/pdf/presskit/HDR03_PR1FR.pdf

- Travailler ensemble et non séparément;
- Mettre l'accent sur les résultats et la responsabilité mutuelle.¹⁶

De façon générale, la vision de l'AIEA est une approche gestionnaire, liée à la croissance économique et à la gouvernance, plutôt qu'une approche de développement, dédiée à l'amélioration de la qualité de vie et à la démocratie. Elle se base sur la présomption que la croissance entraîne une réduction de la pauvreté, alors que la mesure du PIB ne rend pas compte des dimensions sociale et écologique du développement. Un indicateur composite comme l'indice de développement humain (IDH) de l'ONU permet de mieux entrevoir la redistribution de la richesse. Cet indicateur étant lui-même limité, il faudrait en développer de nouveaux.

L'AIEA privilégie les approches-programmes qui pourraient, si les orientations annoncées se confirment, représenter 66 % de l'APD du Canada en 2010 en comparaison de 20 % actuellement. La conséquence c'est que l'apport des organisations de la société civile au Nord et le soutien à celles du Sud sont marginalisés au profit des engagement de gouvernement à gouvernement et de projets dont la réalisation est confiée au secteur privé.

L'insuffisance de l'aide publique au développement a aussi un corollaire, l'aide nationale au commerce extérieur dont les effets sont dramatiques pour les économies du Sud. Le soutien donné par les États du Nord à leurs producteurs constitue une forme d'exclusion des produits du Sud puisque les États n'y ont pas le moyens de soutenir l'offre intérieure. Le récent échec des négociations à l'OMC témoigne de l'écart entre les intérêts des pays riches et ceux des pays du Sud. Les gouvernements du Nord continuent d'ériger des barrières qui empêchent les pays du Sud de vendre leurs produits sur les marchés rémunérateurs et simultanément, à cause des subventions qui leurs sont accordées, les produits du Nord inondent les pays du Sud faisant chuter les revenus des producteurs et productrices des pays pauvres.

3.3 Les impacts de la politique canadienne sur les pratiques de solidarité internationale en économie sociale et solidaire

L'adhésion du Canada à la *Déclaration de Paris* relative à l'AIEA a des conséquences pratiques inquiétantes. Elle fait en sorte que l'ACDI réoriente son aide vers des programmes définis par les gouvernements des États du Sud plutôt que vers les initiatives de la société civile de ces pays et les projets de coopération décentralisée développés par les OCI. Les possibilités que cette aide rejoigne les organisations locales de la société civile en sont affaiblies. En effet, le cercle vicieux de la corruption, qui sévit encore dans trop de pays, rend questionnable cette priorité à l'aide directe d'État à État plutôt qu'aux initiatives de développement de la société civile. Il est en effet peu probable qu'un gouvernement corrompu, ou encore mis en place dans le cadre d'un processus déficient sur le plan démocratique, soit enclin à offrir à la société civile les ressources nécessaires à son développement. Un autre aspect nous interpelle : le financement attribué par de tels gouvernements a de fortes chances d'être dirigé vers des organisations s'inscrivant dans la mouvance gouvernementale, annihilant ainsi le renforcement d'une société civile revendicatrice. Le soutien aux entreprises d'économie sociale renforce la capacité des citoyennes et citoyens d'amener les États à investir

¹⁶ Réal Lavergne, *Loc.cit.*, Université d'été du GESQ, UQAM, 7 juin 2006.

dans le développement social. L'importance du rôle de la société civile pour la « responsabilisation des gouvernements » et le développement local grâce à l'économie sociale est largement reconnue, mais le cadre rigide de l'AIEA y fait peu de place.

Les impacts de l'adoption de cet agenda se font déjà sentir pour les organisations de coopération internationale canadiennes dont les ressources financières sont en constante diminution et dont le potentiel d'innovation est compromis par la rigidité des programmes. Ceci entraîne non seulement une situation de compétition entre les organisations pour des ressources plus rares, mais également un affaiblissement de leur capacité à soutenir l'internationalisation des initiatives.

C'est dans cet environnement que les acteurs de l'économie sociale et solidaire en partenariat avec les OCI doivent tracer un chemin afin d'assurer la poursuite et le renforcement du soutien aux initiatives d'économie sociale et solidaire au Sud.

4. Les enjeux d'une mondialisation solidaire

La coopération Nord-Sud demeure un enjeu complexe, autant dans les échanges bilatéraux entre entreprises et organismes que dans le développement de l'échange entre les réseaux. Les convergences entre les OCI et les acteurs de l'économie sociale constituent un acquis important pour les entreprises d'économie sociale qui doit se concrétiser sur le terrain.

4.1 Une nouvelle approche du développement

Afin de relever ce défi, il est essentiel de travailler à une compréhension commune des dynamiques de développement : les problèmes d'exclusion, les exigences de la prise en charge des populations par elles-mêmes et les besoins de soutien sont communs au Sud comme au Nord, même si les moyens ne sont pas du même ordre. La constitution et le renforcement de réseaux nationaux, régionaux et locaux peut apporter une contribution importante à la circulation de l'information sur des enjeux de solidarité internationale ainsi qu'à la connaissance des réalités. Le Forum annuel du GESQ et les États généraux de l'AQOCI sont des moments de ralliement importants pour les réseaux locaux ou régionaux du Québec.

La promotion de l'économie sociale et solidaire à l'échelle mondiale passe par la reconnaissance que la mesure des progrès en matière de développement n'est pas réductible à celle du PIB d'un pays, mais doit aussi prendre en compte le développement social et l'écologie de manière à rendre compte de l'amélioration de l'ensemble des conditions de vie des populations. Les entreprises d'économie sociale ne doivent pas être cantonnées dans une économie parallèle : elles doivent accéder au marché pour que l'ensemble de l'activité économique en vienne à prendre en compte les impératifs sociaux et environnementaux. Ainsi, les liens de plus en plus serrés entre les acteurs du commerce équitable et de l'économie sociale constituent non seulement une voie intéressante pour renforcer l'économie sociale au Nord comme au Sud, mais aussi une façon de travailler à l'émergence d'une équité dans l'ensemble du commerce international.¹⁷

¹⁷ Voir le rapport du comité thématique *Consommation responsable*.

Le bilan de la dernière décennie nous démontre que l'économie sociale, parce qu'elle est à *valeurs ajoutées*, constitue un moteur pour mettre en place des initiatives de coopération. La réussite de la dynamique Lima – Québec - Dakar est une illustration de ce potentiel. Au retour de Dakar, des projets de partenariat soutenus, entre autres, par le programme Uniterra sont en plein développement. L'intérêt de plusieurs pays à apprendre de l'expérience québécoise de soutien de l'État aux initiatives d'économie sociale et d'action communautaire autonome démontre à quel point l'économie sociale constitue une réponse originale au délestage amorcé par les États sociaux au cours des vingt dernières années. Alors que l'idéologie néolibérale s'est transformée en programme politique au détriment des acquis collectifs¹⁸, l'économie sociale représente une avenue alternative pour éviter les privatisations et passer du tout-à-l'État à une prise en charge collective d'un certain nombre d'enjeux sociaux en fonction du bien commun.

En l'absence d'État social au Sud, le virage communautaire a été le plus souvent un délestage des charges vers les populations locales dans le contexte des ajustements structurels. Au Nord, l'économie sociale dispose d'un espace suffisant pour contribuer au renouvellement de l'État social. Cet écart majeur sur le plan social entre le Nord et le Sud, entre des États contributifs et des États qui n'ont pas les moyens de faire leur part, entraîne des contraintes dans les processus d'échange au niveau international. Les partenariats et collaborations sont souvent grevés des attentes d'organisations dont les moyens sont démesurément modestes en regard des besoins auxquels elles doivent répondre.

Un autre défi dans la construction de relations Nord-Sud est celui de pouvoir assurer des relations égalitaires entre le Nord et le Sud. À cet égard, il est important de souligner que les acteurs de l'économie sociale et solidaire du Nord ont énormément bénéficié de l'expérience des pays du Sud afin d'orienter leur propre développement. Les cuisines collectives, nées au Pérou, de même que les cercles d'emprunt et le micro-crédit venu du Bangladesh sont des illustrations des leçons à tirer des innovations de nos partenaires du Sud. Les initiatives du Nord vers le Sud doivent rencontrer celles du Sud vers le Nord : il y a un risque réel de dérapage quand cela ne se fait pas correctement. L'expérience accumulée des OCI constitue en ce domaine une ressource inestimable et nous avons une responsabilité d'établir des convergences entre les entreprises et les projets d'ici et ces organisations de solidarité.

Pour que l'économie sociale prenne sa place dans le cadre d'une mondialisation solidaire, la construction de réseaux dans différents territoires est primordiale. À cet égard, les défis sont de taille. L'économie sociale et solidaire est une réalité multiple qui naît d'initiatives qui ne sont pas nécessairement reliées. C'est sa force, ce qui lui permet d'innover, d'initier des réponses là où sont les besoins, de ne pas dépendre d'une seule forme de soutien, donc d'être une contribution autonome de la société civile. C'est aussi sa difficulté : miser sur l'économie sociale, c'est gérer les tensions inévitables entre les diverses formes sous lesquelles elle est constituée : coopératives et associations, grandes entreprises et petites initiatives, organisations spécialisées et regroupements, mouvements ou réseaux plus ou moins formels et organismes constitués, etc. Le fonctionnement en réseau ne va pas de soi et la complexité s'accroît lorsque l'on ajoute la dimension interculturelle et internationale.

¹⁸ Voir Bourdieu Pierre (1998), « Contre le fléau néo-libéral » (propos recueillis par Jérôme Meizoz), in *Le Temps*, Genève, 28-29 mars, p.11.

L'économie sociale doit aussi sortir des marges de l'activité économique dans lesquelles plusieurs institutions internationales voudraient la reléguer. Elle ne peut accéder à sa maturité si elle ne dispose pas de moyens à la hauteur des défis auxquels elle se confronte. Par exemple, dans le domaine du financement, l'économie sociale et solidaire ne peut pas se confiner au micro-crédit. Les initiatives pour permettre aux sociétés du Sud de créer des coopératives et mutuelles de crédit constituent une voie d'avenir et il y a une nécessité de créer des outils financiers adaptés aux besoins de croissance des entreprises d'économie sociale. L'expérience québécoise dans le domaine des finances solidaires est riche de leçons pour nos partenaires du Nord et du Sud. L'enjeu d'une commercialisation basée sur des principes d'équité des produits du Sud vers le Nord et du Nord vers le Sud constitue un autre défi de taille. Il s'agit de rien de moins que passer du commerce équitable à l'équité dans le commerce.

La souveraineté alimentaire portée par les organisations paysannes est du même ordre. Elle a démontré sa capacité à mobiliser efficacement la résistance à la marchandisation des ressources alimentaires des populations. L'importance du soutien politique et organisationnel à des stratégies de souveraineté alimentaire au Sud, mais aussi au Nord, doit demeurer une priorité dans la construction d'une mondialisation solidaire et les acteurs québécois doivent continuer à jouer un rôle de premier plan.

4.2 La construction de réseaux continentaux d'économie sociale

Les acteurs québécois ont pris des engagements pour soutenir, à travers le RIPESS, la construction d'une dynamique intercontinentale. Durant la dernière décennie, ce travail a produit des résultats encourageants dans certains pays et continents, mais ces réalisations sont encore fragiles.

Au niveau du continent nord-américain, l'écart entre le Québec et cet univers anglo-saxon constitue un défi en même temps qu'une opportunité. Le niveau d'organisation à l'échelle canadienne n'est pas le même qu'au Québec et les rapports entre des sociétés distinctes sont exigeants en termes de gestion. L'entente entre le Chantier de l'économie sociale et le Réseau canadien de développement économique communautaire constitue une base de travail intéressante. Le milieu coopératif dispose aussi d'outils de concertation à l'échelle canadienne et continentale.

C'est du côté des États-Unis que la mobilisation s'avère nettement plus complexe. En dehors des cultures latines, le concept d'économie sociale et solidaire n'a pas encore d'effet fédérateur. À cet égard, il est significatif que la *Coalición rural* qui intervient à la fois aux États-Unis et au Mexique, soit la seule organisation des États-Unis véritablement engagée dans la dynamique du RIPESS depuis ses débuts. Relever le défi de l'arrimage nord-américain sera une contribution à l'ouverture entre les réseaux actuellement actifs dans les pays latins et dans les pays de tradition anglo-saxonne. La mise en place du *North American Network for Social Economy* (NANSE) constitue une avenue intéressante puisqu'elle repose sur des contacts avec le Réseau canadien de développement économique communautaire et le *Center for Labor and Community Research* de Chicago. De même, le Forum social des États-Unis (*United States Social Forum – USSF*), qui aura lieu du 27 juin au 1^{er} juillet 2007 à Atlanta en Géorgie¹⁹, pourrait fournir un espace de contact nécessaire à la constitution de réseaux entre les organisations d'économie sociale et solidaire.

¹⁹ Voir le site (visité le 08/08/06) : <http://www.ussf2007.org/>

L'Amérique latine a significativement contribué à la promotion d'une globalisation solidaire. D'une part, le *Grupo Red de Economía Solidaria del Perú* (GRESP) a organisé la Première rencontre internationale en 1997, l'année même où se tenait en Belgique, à Ostende, une conférence sur l'économie sociale dans une perspective Nord-Sud. D'autre part, les organisations brésiliennes engagées dans la promotion de l'économie solidaire ont travaillé à l'ouverture d'un espace au Forum social mondial et souhaité la mise en réseau des entreprises d'économie sociale et solidaire à l'échelle internationale. Plusieurs réseaux sont aussi en formation en Bolivie, en Uruguay, au Paraguay, au Venezuela, au Chili et en Argentine. Compte tenu de la faible contribution de plusieurs États au soutien de telles initiatives, la solidarité Nord-Sud demeure une condition importante pour que les réseaux latino-américains puissent participer pleinement à la dynamique du RIPESS. À cet égard, une mention particulière doit être faite du soutien de Développement et Paix aux initiatives du GRESP tout comme à la mise en place d'une équipe technique à Dakar en vue de la 3^e Rencontre.

L'arrivée de l'Afrique avec la réalisation de la 3^e rencontre à Dakar a été spectaculaire. Depuis la rencontre de Québec, grâce en particulier au soutien du CECI, des réseaux nationaux se sont organisés, en particulier en Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali, Burkina Faso, Niger, Sénégal). Avec une mobilisation de mille deux cent cinquante personnes, dont près de huit cents provenant de divers pays africains, la rencontre de Dakar constitue une réussite africaine. L'établissement de rapports directs entre entreprises et organisations, la stimulation à un engagement européen pour donner suite à la démarche du RIPESS et l'initiation de projets de coopération décentralisés sont certainement des acquis de cette 3^e Rencontre. L'Afrique est maintenant partie prenante de la dynamique de promotion de l'économie sociale solidaire.

La dynamique européenne de l'économie sociale et solidaire repose sur une grande diversité d'un pays à l'autre. Plusieurs réseaux sont actifs autour de divers concepts et stratégies de développement local. Au niveau du soutien à l'économie sociale, la fin des gouvernements favorables en France et dans certaines institutions de l'Union européenne, a compliqué les choses. Par contre, en Belgique, au Royaume-Uni, en Suède et dans les régions de France, les États s'intéressent à l'économie sociale. Aussi bien sur le terrain des coopératives et des mutuelles que sur celui de nouvelles entreprises qui se définissent davantage comme solidaires, les liens des Québécois avec les réseaux francophones européens ont toujours existé et se sont même renforcés dans le cadre de la coopération France-Québec (1997). De même, nous entretenons des liens avec des organisations du Royaume-Uni. Toutefois, l'Europe de l'Est demeure un terrain moins accessible, qui est d'ailleurs pris en charge par les organisations de pays comme l'Allemagne ou de l'Europe du Nord.

La participation des Européens à la Rencontre de Dakar a été relativement faible et cela a affaibli l'événement en le privant de la riche diversité européenne. Cet état de choses est le résultat de choix qui ont été faits par les tenants d'une économie solidaire en rupture avec les diverses composantes associative, mutuelle et coopérative de l'économie sociale. Une partie de nos partenaires européens à la Rencontre de Québec s'étaient dissociés de la création de la commission de liaison. Ils ont par la suite choisi d'investir plutôt les dynamiques européenne et mondiale des forums sociaux.



La Déclaration de Dakar se termine par les engagements suivant :

1. Mieux répondre aux aspirations des acteurs et partenaires en construisant un processus ouvert et démocratique de gouvernance concernant les questions d'appartenance, de prise de décision et d'organisation ; le renforcement du réseau dans lequel se reconnaîtra l'ensemble des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire.
2. Appuyer le renforcement des réseaux d'Économie Sociale et Solidaire dans tous les continents pour augmenter leur impact politique dans l'approfondissement du dialogue entre les acteurs de l'État et la société civile pour la coproduction de politiques publiques en faveur du développement de l'Économie Sociale et Solidaire.
3. Innover dans les approches et l'organisation des marchés de solidarité au niveau local, les codifier afin de rendre explicites les possibilités existant pour concrétiser cette solidarité entre acteurs d'un territoire et travailler activement au renouvellement des liens entre consommateurs urbains et producteurs ruraux dans le sens de l'équité.
4. Faire de l'éducation notamment de l'éducation non formelle un support pour la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire.
5. Appuyer l'organisation de la 4^{ème} Rencontre en Belgique en 2007, date anniversaire du démarrage du Processus en 1997, conformément au principe d'alternance nord-sud. Cette rencontre permettrait une meilleure reconnaissance des dynamiques des acteurs par l'Union Européenne et par l'ensemble des pays du Conseil de l'Europe, ce qui favorisera l'élargissement aux pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO).

Les défis sont nombreux, des difficultés seront à surmonter, mais nous quittons la rencontre avec la ferme conviction d'être sur la voie permettant de « *renforcer le pouvoir d'agir des peuples* ».

Source : <http://www.ripess.net/>

Cependant l'engagement de la Belgique de prendre la relève du Sénégal pour organiser la quatrième rencontre et marquer du même coup le dixième anniversaire de la rencontre d'Ostende, tout comme l'intérêt des Belges et des Italiens pour des finances solidaires à l'échelle internationale constituent des signaux permettant d'espérer un ralliement des forces. La décision de ne pas tenir la Rencontre en 2007 et son report éventuel en 2009, quelque part en Europe, n'enlèvent rien à l'affaire puisque cela nous permet de profiter de développements difficilement réalisables en quelques mois et donc de donner plus de profondeur aux échanges.

Malgré la présence de quelques coopérants asiatiques invités dans le cadre du séminaire Uniterra qui a précédé la rencontre de Dakar, ou aux ateliers du Forum social mondial de Porto Alegre (2005), la pénétration du RIPPSS en Asie demeure un espoir dont les moyens actuels ne permettent pas d'envisager la concrétisation rapide. L'adhésion de partenaires de ce continent passera probablement par la médiation des réseaux anglo-saxons qui pourront rallier le mouvement au cours des prochaines années.

Cela vaut aussi pour l'Océanie. Des responsables d'importantes organisations australiennes sont disposés à participer à la Commission de liaison du RIPESS et les contacts à l'occasion du Forum social mondial 2005 ont été intéressants de part et d'autre. Leur absence à Dakar, en raison de la tenue au même moment d'un événement important dans la zone du Pacifique, est cependant un indicateur que de ce côté aussi les progrès restent à venir.

4.3 Le RIPESS

Durant la dernière décennie, les réseaux québécois ont joué un rôle très important dans la construction du Réseau intercontinental de la promotion de l'économie sociale solidaire (RIPESS). Le RIPESS n'a que trois ans d'existence et n'a pas encore les ressources pour être à la hauteur de ses prétentions quant aux échanges entre les continents et quant à la promotion de l'économie sociale et solidaire dans les grands forums internationaux. Le manque de ressources financières rend difficile le recrutement de ressources humaines capables d'assurer le soutien aux réseaux en émergence et à leur liaison intercontinentale. Le choc des cultures et les conflits entre les différentes sensibilités politiques présentes exigent, tant dans les perspectives de l'économie sociale et solidaire que plus largement, dans l'ensemble de la mouvance altermondialiste, une maturité politique que seul le temps pourra permettre au RIPESS de développer.

Dans ce contexte, le leadership au RIPESS est confronté à des situations très exigeantes. On peut prendre la mesure des défis lorsque l'on pense à l'absence de réunions physiques du conseil d'administration ou aux limites du travail par courrier électronique ou par téléphone en employant trois langues qui ne sont pas comprises par tous les participants. Les rapports entre les organisations qui adhèrent seraient certainement plus facilement gérables si les moyens étaient disponibles pour tenir davantage de rencontres où tous sont physiquement présents.

Le RIPESS est préoccupé, tout autant que sollicité, d'élargir la promotion de l'économie sociale et solidaire du côté des institutions internationales. Sur ce terrain, les ponts les plus accessibles se trouvent du côté du Bureau international du travail (BIT), de l'UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), alors que du côté de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, au-delà du vocabulaire, il faut reconnaître des divergences profondes d'orientation. Ce niveau d'action sera accessible seulement grâce à des alliances avec des mouvements sociaux plus organisés et mieux équipés tels la nouvelle Confédération syndicale internationale et l'Alliance coopérative internationale, ou plus mobilisateurs comme la Marche mondiale des femmes. Les acteurs québécois doivent faire partie des relais pour que cela se concrétise : la CSN a fait en sorte que le RIPESS soit invité à l'assemblée de fondation à Vienne de la nouvelle confédération syndicale internationale; l'UPA-DI et ses partenaires, dans le cadre du MAÉ-MAÉ, ont porté jusqu'à la rencontre de l'OMC à Hong Kong la revendication de la souveraineté alimentaire; etc.

5. Des actions pour Mondialiser solidairement !

5.1 Mener des campagnes d'éducation populaire

Le public québécois doit connaître l'apport de l'économie sociale et de la coopération internationale et reconnaître son impact pour une mondialisation solidaire. C'est la seule façon de le mobiliser afin de soutenir les projets d'économie sociale et solidaire et de revendiquer du gouvernement canadien et de celui du Québec le financement requis pour les projets de coopération de la société civile en économie sociale et solidaire. Si les gens contribuent avec générosité au moment des crises humanitaires, il n'en est pas de même pour le travail discret de développement au jour le jour. Nous avons à relever le défi de démontrer ce que signifie la solidarité sur le terrain de l'économie sociale pour stimuler le soutien populaire au développement et à l'élargissement des partenariats Nord-Sud. Le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) et son action pour la souveraineté alimentaire constitue un exemple des possibilités qui s'ouvrent lorsque l'on met en mouvement les populations concernées par un enjeu de mondialisation solidaire.

5.2 Universaliser le 0,7 % à la solidarité internationale

Dès les années 1970, le gouvernement canadien a pris l'engagement de contribuer à l'aide au développement à hauteur de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB). Cet objectif qui devait être rencontré dès 1980, a été différé en 1990, puis en 1995 et en 2000. En 2001, il fut même décidé de porter l'objectif à 0,8 % en 2012. Or la contribution a effectivement reculé à 0,27 %! Le mouvement de l'économie sociale doit **contribuer activement aux pressions en faveur de l'atteinte de l'objectif de 0,8 % en 2012.**

Mais nous ne pouvons pas nous contenter de mettre de la pression sur les gouvernements du Canada et du Québec sans également faire notre part. Afin d'augmenter le financement destiné à la coopération internationale dans le cadre d'initiatives d'économie sociale, nous proposons aux organisations et aux entreprises d'économie sociale de **prendre l'engagement de dédier 0,7 % de leur propre budget à la coopération dans le cadre de partenariats Nord-Sud.** Les ressources des organisations d'économie sociale sont modestes et pour plusieurs l'idée de diverger des fonds de la mission propre de l'organisme est difficile à concevoir. Mais plusieurs formules, outre l'engagement financier direct, peuvent permettre d'atteindre l'objectif sans grever les finances : contributions en argent-ressources (temps de travail rémunéré ou bénévole, accès à des biens ou services, accueil de délégations, etc.), mutualisation de contributions modestes pour rendre possible un soutien significatif à des projets, création de fonds de dotation dans le cadre d'OCI tels que le Fonds solidarité Sud de Développement et Paix, etc. Les investissements doivent soutenir en priorité des initiatives de la société civile.

5.3 Contribuer à la promotion de l'économie sociale et solidaire en contexte anglo-saxon dans le cadre du *North American Network for Social Economy*

Le NANSE est une initiative du RCDÉC pour arrimer les initiatives du Canada anglais, du Québec et des États-Unis. Ce forum a jusqu'à maintenant peu de réalisations à son actif, mais il offre un espace pour développer une organisation continentale nord-américaine. Le GESQ qui est membre du NANSE, devra coordonner la contribution

québécoise à cette démarche pour rejoindre les réseaux existant et les multiples initiatives à rallier au travail en réseau pour une mondialisation solidaire. Le NANSE constitue pour le Québec un espace très intéressant pour l'arrimage des cultures latines et anglo-saxonnes.

5.4 Développer des ressources techniques et des outils financiers appropriés sur la base de rapports égaux

L'expertise québécoise en développement d'entreprises collectives et autres domaines liés à l'économie sociale et solidaire est régulièrement sollicitée par des partenaires du Sud. Il devient important de mettre en place des moyens concrets permettant de partager l'expertise québécoise sur la base de rapports égaux et non pas sur des vieilles conceptions que l'expertise vient exclusivement au Nord. Le défi est de trouver le financement approprié compte tenu des règles de financement de l'ACDI et d'autres bailleurs de fonds.

Plusieurs projets sont jugés prioritaires par nos partenaires du Sud. La volonté manifestée lors de la rencontre de Dakar de créer une ressource conseil pour le développement de l'économie sociale et solidaire à l'échelle continentale africaine, voire à l'échelle internationale est encore à l'état de projet et exigera, de la part des réseaux québécois et africains, une réflexion sur la meilleure façon de le réaliser. La pertinence de ce projet n'en est pas moins grande et des efforts seront consacrés pour le mener à terme.

Le besoin d'outils financiers appropriés est un autre domaine dans lequel l'expérience québécoise a une contribution importante à faire. Les expertises de la Caisse d'économie solidaire du Québec, du RISQ, de Fondation et Bâtirente, du Fonds de solidarité et de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale constituent des initiatives riches. Ces réalisations constituent un potentiel pour contribuer à la création, à moyen terme, d'un réseau international de finances solidaires et, à long terme, d'une bourse de l'économie sociale qui serait un lieu de mutualisation des ressources. Cela implique la création de titres, dont la valeur ne repose pas sur la spéculation ou la création de plus-value, mais sur un rendement modeste allié à une contribution environnementale et sociale.

5.5 Renforcer la capacité du GESQ de soutenir la convergence des acteurs québécois

Dans la perspective de maintenir la convergence des acteurs québécois de l'économie sociale sur le front d'une mondialisation solidaire, le GESQ tient des assemblées, des forums annuels et des universités d'été sur la solidarité Nord-Sud. Maintenir cette contribution suppose de trouver les moyens requis pour réaliser ces activités au Québec et pour maintenir une participation significative et essentielle aux événements internationaux où se réalise la promotion de l'économie sociale solidaire. Une levée de fonds auprès de partenaires disposant de revenus autonomes sera réalisée au cours des prochains mois.

Pour en savoir plus

Sur la conférence d'Ostende (février 1997)

Defourny Jacques, Patrick Develtere, Bénédicte Fonteneau (Eds, 1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck, 278p.

Sur la Rencontre de Lima (juillet 1997)

<http://www.gresp.org.pe/>

Sur les rencontres de Lima, Québec et Dakar

<http://www.uqo.ca/ries2001/>

Sur la Rencontre de Québec (octobre 2001)

Favreau Louis, René Lachapelle et Jean-Frédéric Lemay (2003), *L'économie sociale et solidaire : une perspective Nord-Sud, Deuxième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité tenue du 9 au 12 octobre 2001 à Québec, Synthèse et conclusion*, GESQ, 48p.

Favreau Louis, René Lachapelle et Gérald Larose (responsables, 2003), *Économie sociale et solidaire, Une perspective Nord-Sud*, Économie et Solidarités Hors Série, PUQ-CIRIEC-UQO, 228p.

Sur le colloque de Grenoble (décembre 2002)

Demoustier Danièle (Coordination, 2004), *Économie sociale et développement local, Colloque franco-québécois 9-10 et 11 décembre 2002*, Les cahiers de l'économie sociale no.3, Paris, IES-L'Harmattan, 173p.

Sur le RIPESS et la Rencontre de Dakar (novembre 2005)

<http://www.ripess.net/ac.html>

<http://www.uqo.ca/ries2001/General/pagejournalreseaux.html>

Sur l'internationalisation de l'économie sociale québécoise

<http://www.chantier.qc.ca/>

<http://www.coopquebec.coop/membres/>

<http://www.ciriec.uqam.ca/>

Sur les OCI québécoises :

<http://www.aqoci.qc.ca/>

Sur des exemples de projets de partenariat en cours :

Développement et Paix avec les cuisines collectives de Carbayllo au Pérou

<http://www.devp.org/devpme/video-peru-qt-hi-fr.html>

SOCODEVI les coopératives forestières avec des coopératives du Guatemala

http://www.socodevi.org/fr/intervention/actions_guatemala.html

Uniterra présentation des programmes

<http://www.ceci.ca/fra/faisons/uniterra.html#Anchor-3886>

UPA- Développement international et le MAÉ-MAÉ :

<http://www.upadi-agri.org/> et <http://www.qo5quebec.ca/fr/>

Développement international Desjardins : <http://www.did.qc.ca/fr/default.html>

Marche mondiale des femmes : <http://www.marchemonde.org/selectSite>